

# Dossier de presse

# Inauguration

# du site ETAL40

# de Magescq

Lundi 28 octobre 2019





À travers sa politique agricole, le Conseil départemental des Landes œuvre en faveur des moyennes et petites structures en soutenant l'installation des jeunes agriculteurs, en aidant à la modernisation des exploitations, en apportant son appui technique et en faisant la promotion des produits sous Signe Officiel de Qualité. Il déploie des outils en faveur des territoires et de projets alimentaires territoriaux parmi lesquels les Espaces tests agricoles landais, ETAL40, pour un ancrage local de l'alimentation.

Le dispositif ETAL40 s'inscrit dans une action de solidarité, d'insertion et d'installation. Il vise à redynamiser la production légumière locale, en particulier biologique, à favoriser l'installation de maraîchers dans les Landes et l'approvisionnement alimentaire de proximité et de saison. Pour rappel, la Loi EGALIM de 2018 prévoit que les restaurations collectives publiques devront atteindre 50 % de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité (dont 20 % de produits bio) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## Un partenariat exemplaire

Les acteurs départementaux de la filière agricole s'associent à cette démarche afin d'offrir un accompagnement à la carte, adapté à chaque entrepreneur à l'essai pour approfondir leurs connaissances administratives, fiscales (prévisionnel financier, comptabilité) et techniques (maraîchage diversifié bio). À terme, chacun disposera d'un accompagnement à l'installation notamment pour la recherche de foncier en partenariat avec les collectivités.



Béarn - Landes - Pays Basque



ETAL40  
ESPACES TESTS AGRICOLES LANDAIS



Communauté de Communes  
Métropole Adour Côte Sud





### « ETAL40, c'est quoi ? »

Donner à de futurs maraîchers les conditions d'une expérimentation de la viabilité de projets d'installation dans des conditions réelles et optimales pendant 3 ans maximum et sur un site d'environ 1,5 ha.

Assurer la vérification de leur capacité à produire, gérer, valoriser et commercialiser leurs productions agricoles.

Accompagner le lancement de leurs projets de vie pour leur insertion dans la vie professionnelle.

## Le site ETAL40 de Magescq

La Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud s'est investie activement dans le projet ETAL40 en mettant à disposition 3,07 ha de terres agricoles, et en réalisant les travaux d'aménagement complémentaires à ceux du dispositif départemental. En effet, la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud souhaite favoriser le développement des circuits courts, l'approvisionnement local de produits de saison et de proximité, et la pratique de nouvelles productions agricoles sur son territoire, ce qui passe notamment par l'installation de nouveaux producteurs.

## Les entrepreneurs à l'essai



**Marion Anglaret**, titulaire d'un BTSA puis en reconversion professionnelle, a intégré le dispositif le 18 mars 2019. Après une première mise en culture estivale (tomates, poivrons, piments, courgettes, aubergines, salades, radis, betteraves, carottes, pommes de terre...), elle s'attèle maintenant aux productions légumières automnales et hivernales.



**Guillaume Bourez**, titulaire d'un BPREA depuis juin 2019, a investi sa parcelle le 2 septembre dernier et débute sa mise en culture (salades...).

## Les moyens mis à disposition par le Département à travers la CUMA Maraîchage 40, en mutualisation : une organisation unique en France

Serres de production d'environ 300 m<sup>2</sup> chacune, 2 tunnels de stockage, matériel d'irrigation secondaire (goutte à goutte et micro-aspersion) tracteur maraîcher, planteurs à godets, planteuse à pinces, semoir à graines, dérouleuse plastique, broyeur, herse-étrille, véhicule utilitaire, remorque, débroussailleuse, pulvériseur d'eau, décompacteur, déchaumeur à disques, etc.

**Département des Landes**  
Pôle Agriculture et Forêt  
23, rue Victor-Hugo  
40025 Mont-de-Marsan cedex  
Tél. : 05 58 05 41 76  
Mél. : agriculture@landes.fr

**CONTACT PRESSE**

**Département des Landes**  
>*Mathilde Charon-Burnel*  
Tél. : 05 58 05 40 32  
Port. : 06 72 56 12 82  
Mél : presse@landes.fr

**landes.fr**

**Les Landes, le Département XL**